

Formation en Intra

« Développer ses compétences par l'analyse des pratiques professionnelles »

Présentation de la formation

L'analyse des pratiques professionnelles est un espace-temps régulier, dédié aux professionnels d'une équipe partageant une même réalité, pour comprendre et élaborer ensemble une pensée, une posture et une pratique professionnelle, sur les situations complexes d'accompagnement rencontrées.

Si les espaces d'analyse des pratiques professionnelles permettent d'engager un travail de distanciation par l'analyse réflexive et clinique et d'acter une démarche de questionnement individuel et collectif, ils permettent également d'identifier des perspectives de travail et de positionnement réajustés.

Ils contribuent ainsi fortement à l'amélioration continue des pratiques, au bénéfice des personnes accompagnées, de leur entourage et de la construction d'une culture professionnelle commune.

Ces séances sont animées par des intervenants expérimentés du secteur social et médico-social, formés à l'analyse de pratiques.

Le nombre, la rythmicité et la durée des séances de GAPP dépendent de la commande de chaque institution. Le nombre de participants est également définis avec le commanditaire mais se situe entre 6 et 12 personnes afin que chaque participant puisse bénéficier d'un temps de parole.

Public visé

Professionnel en fonction dans le champ de l'action sociale, sanitaire ou médico-sociale

Prérequis

Les prérequis sont définis avec le commanditaire lors de l'élaboration du projet de formation.

Objectifs de la formation

La formation vise au développement des compétences suivantes :

- Identifier les pratiques professionnelles, en lien avec les situations relationnelles rencontrées avec les personnes accompagnées
- Mener un travail d'élaboration autour de ces situations
- Rechercher la juste distance relationnelle
- Développer une réflexivité sur la pratique et le vécu professionnels individuels et collectifs

Contenu et modalités pédagogiques :

Chaque séance d'Analyse des Pratiques Professionnelles est animée par un intervenant expérimenté dans le champ de la Formation Initiale et Continue dans le secteur social et médico-social.

Les modalités pédagogiques utilisées au cours de la formation chercheront à :

- Mobiliser l'expérience et la pratique des participants,
- Favoriser la rencontre entre les participants par un travail coopératif et participatif : travail exploratoire et d'analyse en groupe,
- Développer la réflexion et l'analyse individuelles, par l'exposé de situations d'accompagnement choisie par les participants eux-mêmes.

Les étapes d'une séance d'analyse de pratiques professionnelles

- a) À chaque séance, un ou plusieurs professionnel(s) présente(nt) au groupe, une situation dans laquelle il est engagé, et/ou pour laquelle il repère un besoin d'analyse partagé : une situation pour laquelle le professionnel se sent ou s'est senti en difficulté, ou qu'il a à accomplir, et/ou qu'il a conduit avec succès.
- b) Le groupe travaille à partir de questions adressées à la personne qui a énoncé la situation, afin d'approfondir ensemble :
 - Le sens et les conséquences du problème évoqué,
 - Le sens et la fonction des difficultés ou des questionnements repérés, en lien avec le contexte et ses résonances émotionnelles.
 - La qualité des liens et des interactions avec les personnes accompagnées, les familles, les collègues, l'institution, les partenaires.
- c) Le groupe élabore collectivement des pistes de compréhension et de solutions possibles.
- d) Le groupe identifie les savoirs pratiques et les connaissances mobilisés dans l'analyse de la situation, afin de mieux en prendre conscience et de pouvoir les réinvestir dans le travail réel, dans l'accompagnement des usagers et/ou les temps de réunion de synthèse par exemple.

Des apports théoriques et méthodologiques peuvent venir compléter ce travail, en fonction des besoins individuels et collectifs du groupe et des problématiques abordées

Modalités de validation de la formation :

- Participation active et régulière à l'action de formation

Durée, programmation et lieu de la formation :

L'action de formation est organisée avec l'institution demandeuse, le nombre de séances, le rythme des séances et la durée de l'action sont déterminés en fonction du nombre de participants envisagés dans le cadre de l'élaboration du projet de formation.

Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles sont composés de 5 à 12 personnes maximum. Il est possible de constituer plusieurs groupes accompagnés de manière simultanée ou l'un après l'autre. Les dates d'intervention sont indiquées sur le devis.

Le lieu de formation est à définir avec l'institution demandeuse lors de l'élaboration du projet de formation, selon 3 possibilités :

- Site de l'epss Cergy, 13 Boulevard de l'Hautil, 95000 Cergy
- Site de l'epss Paris, Boulevard Montparnasse, 75006 Paris
- Site au sein de l'institution demandeuse

Modalités de personnalisation de la formation et d'adaptation aux besoins du public

Le projet de formation est élaboré au regard des besoins et attentes identifiés avec l'institution demandeuse.

Un questionnaire individuel préalable de recueils des besoins et des attentes est envoyé à chaque participant, à retourner, renseigné à l'epss, avant le démarrage de la formation.

Les questionnaires individuels sont ensuite transmis à l'équipe pédagogique, en amont du démarrage de la formation, afin que soient pris en compte au cours de la formation, les besoins et les attentes exprimés.

Chaque séance d'Analyse des Pratiques Professionnelles portera sur des situations choisies par le groupe des participants, afin de répondre à leurs besoins.

Les séances pourront avoir lieu à distance, par visioconférence, le cas échéant.

Moyens mis à disposition pendant la formation

L'équipe pédagogique est constituée :

- D'un coordinateur de la formation,
- D'une assistante de formation,
- D'intervenants expérimentés dans les champs de la formation et de l'accompagnement par l'analyse des pratiques de professionnels dans le secteur social et médico-social.

Les moyens matériels et logistiques mis à disposition des participants durant la formation sont définis avec l'institution demandeuse lors de l'élaboration du projet de formation

Coût de la formation

Le projet de formation fait l'objet d'un devis élaboré à partir de la demande de l'institution, selon le nombre de séances programmées.

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Le suivi du dispositif sera assuré par le Coordinateur pédagogique FC VAE de l'epss, qui procèdera à la rédaction de son bilan, en concertation avec l'intervenant en ayant assuré l'animation.

L'évaluation, tout en préservant la garantie d'un espace de réflexion, de construction et de régulation respectueux de la confidentialité nécessaire à l'expression recherchée portera :

- Sur les savoirs abordés et les compétences développées au cours de l'action, en vue de leur application dans la réalité professionnelle par les participants,
- Sur l'action elle-même : objectifs, contenus, modalités pédagogiques et conditions de réalisation.

L'évaluation du dispositif sera conduite avec les moyens suivants :

- Un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants et renseigné avant le bilan oral conduit par l'intervenant, en présence d'un cadre de direction, à la fin de la dernière séance du dispositif.

Le bilan du dispositif sera rédigé à partir de l'exploitation du questionnaire de satisfaction et du bilan oral avec le groupe.

Il comprendra l'analyse des points suivants :

- Atteinte des objectifs,
- Modalités pédagogiques (pertinence des contenus et de la méthodologie de l'intervenant),
- Organisation matérielle et durée de l'action,
- Évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs visés, thématiques abordées lors des séances, dynamique de groupe, autres effets produits),
- Préconisations d'amélioration,
- Autres besoins de formation repérés.

École pratique de service social
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Paris • Siège social • 139 bd du Montparnasse 75006 Paris - France / + 33 (0)1 42 79 50 20 / Siret 784 281 065 00010
Entrée du public • 92 rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris

Cergy • 13 bd de l'Hautil 95092 Cergy-Pontoise cedex - France / + 33 (0)1 30 75 62 96 / Siret 784 281 065 00036 www.epss.fr / epss@epss.fr Association loi 1901. N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542 Z

Association loi 1901. N° déclaration d'activité 11 75 014 72 75 - Code APE 8542 Z